

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Design numérique

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Informatique et audiovisuel

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelles (LP) *Activités et techniques de communication*, spécialité *Design numérique*, forme depuis 2011 des spécialistes pluridisciplinaires de la conception numérique, prêts à travailler pour des entreprises de création de produits multimédia, et plus largement pour le secteur d'activité de l'information et de la communication. Trois domaines sont simultanément couverts par la formation, ce qui en constitue une spécificité et correspond aux besoins du tissu économique régional : le *print*, le *web design* et le *motion design*. Ainsi, les étudiants acquièrent-ils des connaissances en conception (graphique, web, animations), programmation et communication.

La LP *Design numérique* se compose d'un tronc commun composé de six unités d'enseignements (UE, dont l'UE « stage »), correspondant à 498 heures de cours. Elle est accessible en formation initiale sous statut étudiant ou alternance (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage). L'organisation du diplôme a changé au 1^{er} septembre 2016 avec la mise en place de la semestrialisation. Les cours (cours magistraux - CM, travaux dirigés - TD et travaux pratiques - TP) sont organisés en trois séquences afin de faire cohabiter les deux statuts (étudiants et apprentis) : les enseignements du premier semestre (S1) ont lieu en septembre et en octobre ; les enseignements du second semestre (S2) sont dispensés en février-mars ; l'année se termine avec les soutenances de stage en septembre. Entre ces périodes d'enseignement dispensés à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Corse, les étudiants sont en entreprise (dans le cadre d'un stage ou du contrat d'apprentissage). Une part importante des enseignements est assurée par des professionnels, spécialistes du champ concerné. Toujours par souci de professionnalisation, la formation accorde une place importante aux projets : 490 heures de travail personnel sont attendues de la part des étudiants.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation ainsi que les compétences à acquérir sont clairement présentés. La formation se veut pluridisciplinaire et forme des étudiants spécialistes de la conception numérique dans les trois domaines des mentions *Activités et techniques de communication* (ATC) : *design* d'application web, graphisme et animation. Elle associe la maîtrise de compétences techniques à des compétences en termes de gestion de projets.

Les caractéristiques de la formation sont en adéquation avec les attendus d'une licence professionnelle : incitation à l'alternance, interventions de professionnels et interactions fortes avec le milieu socio-économique. En effet, il y a un important souci d'adaptation au tissu économique régional via la formation des spécialistes de la communication et du graphisme capable de répondre à la demande des petites entreprises.

Les compétences devant être acquises sont en adéquation avec la liste des métiers visés.

| |
|---|
| Organisation |
| <p>La formation se compose d'un seul tronc commun, sans spécialisation. L'organisation du diplôme a changé au 1er septembre 2016 pour tenir compte de la semestrialisation (30 ECTS - <i>European Credit Transfer System</i> - par semestre). Les enseignements sont organisés en trois séquences, de manière à favoriser le suivi en alternance (un peu plus de la moitié des étudiants ont un contrat d'apprentissage) : les cours du S1, c'est-à-dire les fondamentaux et les premiers aspects techniques, ont lieu en septembre-octobre. Deux UE du S2 ont lieu en février-mars. Les soutenances de stage ont lieu en septembre. Les périodes de cours sont denses : entre 35 et 40 heures par semaine. Cette organisation en périodes très concentrées de cours peut limiter l'appropriation des savoirs et savoir-faire par les étudiants.</p> <p>L'UE <i>Projets</i> est elle aussi découpée en plusieurs séquences : un premier module de 8 heures (<i>Outils de gestion de projets</i>) est réalisé en septembre, un second (<i>Méthodologie de gestion de projets</i>) en octobre et en mars, avec une soutenance en juin. Cette organisation conduit à se demander si les missions attribuées par l'entreprise parviennent à être en concordance avec le rythme de l'apprentissage (ce qui peut être difficile dans une très petite entreprise (TPE) par exemple). De plus, il peut être difficile pour les étudiants de se retrouver pour travailler ensemble sur les projets en fonction de la situation géographique des entreprises. Enfin, la manière dont le lien s'établit avec l'IUT sur les longues périodes pendant lesquelles il n'y a pas de cours n'est pas précisée.</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Les éléments présentés dans le dossier sont insuffisants pour apprécier ce point. Des conventions de partenariat sont mises en place ou sont en cours de finalisation avec divers acteurs corses sans que l'on appréhende comment cela se concrétise pour la formation, ni comment ces partenariats sont mis en œuvre.</p> <p>Cette LP est la seule dans son domaine en Corse, mais aucune analyse n'est faite sur le bassin méditerranéen, discutant les formations qui pourraient être en concurrence ou être complémentaires, alors que le dossier champ mentionne une spécialisation <i>Print</i> et <i>Design</i> dans la licence mention <i>Arts</i> de l'Université di Corsica Pasquale Paoli.</p> <p>Le dossier champ nous permet de comprendre que cette LP constitue un débouché naturel pour les étudiants d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) <i>Métiers du multimédia et internet</i> proposé par l'établissement.</p> |
| Equipe pédagogique |
| <p>L'équipe pédagogique se compose de deux enseignants (professeur agrégé - PRAG et professeur certifié - PRCE) dont le responsable de la formation (24 %, 116 heures sur 498 heures) auxquels s'ajoutent deux enseignants du secondaire extérieurs à l'Université di Corsica Pasquale Paoli (7 %, 40 heures sur 498 heures) et 16 intervenants professionnels (69%, 342 heures sur 498 heures) : si la part importante représentée par les professionnels dans les enseignements garantit la professionnalisation de la formation, la part minoritaire des enseignants titulaires peut être un facteur d'isolement au sein de l'établissement. Aucun rapprochement n'a apparemment été fait pour permettre, par exemple, la prise en charge d'enseignements par des enseignants-chercheurs intervenant dans le cadre des licences <i>Arts</i> et <i>Information-communication</i>, ce qui conduit à aucune intervention d'enseignants-chercheurs dans cette LP.</p> <p>Les volumes horaires assurés par les intervenants professionnels sont répartis de manière relativement homogène (de huit à 44 heures) ; il y a une adéquation entre les métiers/entreprises et les enseignements assurés.</p> <p>Il manque des informations au sujet du rôle tenu par le responsable pédagogique et des modalités de réunion de l'équipe pédagogique pour pouvoir apprécier plus en finesse le rôle de l'équipe pédagogique.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>La formation est proposée en initiale et en alternance, avec une légère majorité des étudiants en apprentissage. Les effectifs sont en hausse constante depuis cinq ans : 15 inscrits en 2011-2012, 24 pour la promotion 2016. Cela est notamment lié à une augmentation des étudiants provenant de BTS (brevet de technicien supérieur), qui n'est pas analysée dans le dossier. En 2015-2016, 12 étudiants sont titulaires d'un DUT, neuf d'un BTS, deux viennent d'une deuxième année de licence (L2), un d'une autre formation non précisée (en 2011-2012, ces chiffres étaient répartis ainsi : 11-4-0-0). La formation est très attractive (sept fois plus de demandes que d'étudiants acceptés, soit 140 candidatures en 2015).</p> <p>Le taux de réussite au diplôme est stable depuis 2011-2012 (autour de 80 %, 19 diplômés pour 24 inscrits en 2015-2016). Ce point n'est pas commenté dans le dossier ; une réflexion sur l'organisation particulière des périodes d'enseignement pourrait être une piste pour faire évoluer ce taux, qui se situe en dessous de la moyenne nationale des LP.</p> <p>Les chiffres présentés sur la répartition entre étudiants en emploi et en poursuite d'études sont variables. L'on peut indiquer qu'environ deux tiers des étudiants diplômés travaillent ou poursuivent des études, un tiers est en recherche d'emploi (sans précision sur le type de formation - initiale ou en alternance - suivie par les répondants). Le nombre de poursuites d'études augmente (cinq sur 13 répondants à l'enquête). Les chiffres sont variables et portent sur un trop petit nombre d'étudiants pour en tirer de réelles tendances. Néanmoins, une réflexion devrait être menée sur les difficultés rencontrées par les étudiants pour trouver un emploi, ainsi que sur l'augmentation des poursuites d'études.</p> <p>Les exemples d'intégration professionnelle présentés indiquent une excellente adéquation entre les objectifs de la formation et les emplois occupés.</p> |

| |
|--|
| Place de la recherche |
| Il n'y a pas de lien avec la recherche. |
| Place de la professionnalisation |
| <p>La professionnalisation est un point fort de la formation, avec une intervention importante de professionnels en exercice et la mise en œuvre de projets proches de missions d'entreprise.</p> <p>La formation possède un carnet de compétences détaillé qui est distribué à chaque tuteur d'entreprise.</p> <p>Il n'y a pas d'autre dispositif mentionné susceptible d'accompagner l'étudiant.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspond au descriptif de la formation, elle est lisible.</p> |
| Place des projets et des stages |
| <p>Il y a une forte politique de projets. Mais, ce point est difficile à apprécier en raison d'une insuffisance d'éléments.</p> <p>Une majorité des enseignements est organisée sur le mode de la réalisation de projets : pour chacun, une fiche de cadrage est réalisée pour l'étudiant, avec des informations détaillées sur les modalités de réalisation et de restitution du projet.</p> <p>Un projet tuteuré est réalisé en groupe sur l'année : la refonte du site web de la formation. Il n'est pas précisé si ce sujet est reconduit d'année en année. L'évaluation se fait par un jury composé du responsable de la formation et de quatre intervenants.</p> <p>Un autre projet, individuel, est aussi à réaliser sur l'année : il s'agit de la réalisation d'un site internet à page unique (dont on ne connaît pas le commanditaire) qui doit permettre à l'étudiant d'attester la maîtrise des pratiques acquises par la formation.</p> <p>On ignore comment sont encadrés les étudiants pour la réalisation des projets et quelles sont les interactions mises en place avec les enseignants/professionnels durant les périodes où les étudiants ne sont pas à l'IUT. On ne sait pas non plus comment est gérée une éventuelle mise à disposition de matériel spécifique à ces projets (exemple : logiciels informatiques, appareil photo) à ces moments-là.</p> <p>Les étudiants en formation initiale doivent réaliser un stage de 16 semaines mais la typologie ou l'identification des entreprises ne sont pas fournies. Aucune explication n'est donnée sur la manière dont les étudiants trouvent leur stage. Concernant la soutenance de stage, la composition du jury n'est pas précisée ; il est indiqué que le tuteur en entreprise doit renseigner une fiche d'évaluation.</p> <p>Les étudiants en alternance doivent signer un contrat d'apprentissage d'une durée de six à 12 mois (ou huit mois, les informations diffèrent selon les rubriques). Encore une fois, on ne dispose d'aucune connaissance sur les entreprises qui signent des contrats d'apprentissage.</p> |
| Place de l'international |
| <p>Un manque de précisions ne permet pas d'apprécier convenablement ce point.</p> <p>Un programme d'échange est mis en place avec des établissements canadiens pour la réalisation du stage dans ce pays, avec un soutien financier et logistique de l'Université. Le texte laisse à penser que seul un petit nombre d'étudiants sont concernés.</p> <p>Il n'est pas précisé si la formation accueille des étudiants étrangers.</p> <p>Un enseignement de langue vivante (qui n'est pas spécifiée) est assuré, à raison de 24 heures, réparties en trois journées au mois d'octobre, ce qui ne correspond pas à la pratique régulière caractéristique de l'enseignement d'une langue vivante.</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>Le recrutement des étudiants s'effectue sur dossier, mais les critères de sélection ne sont pas précisés. Il y a une forte attractivité (sept fois plus de demandes que d'étudiants acceptés). Les étudiants proviennent essentiellement de DUT et de BTS.</p> <p>Il est prévu un module de mise à niveau en programmation pour les étudiants provenant des filières graphiques.</p> <p>Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné alors que le taux de réussite au diplôme n'est pas très bon.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| L'enseignement est réalisé en présentiel (498 heures), sur deux périodes de cours concentrés afin de permettre l'accueil |

| |
|--|
| <p>au sein d'une même promotion des étudiants en alternance et en formation initiale. Il n'y a ni VAE (validation des acquis de l'expérience) ni VAP (validation des acquis professionnels) mentionnées pour accéder à la formation. Il n'est pas mentionné de modalités d'enseignement spécifiques pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Tous les supports de cours sont disponibles sur un espace numérique en ligne, accessible librement et géré par le responsable pédagogique. Les enseignants utilisent aussi cet outil pour la gestion du diplôme (emploi du temps, listes d'appel) et pour recueillir les projets des étudiants. Par le contenu des cours, les étudiants sont naturellement formés aux nouvelles technologies. Cet espace numérique pourrait notamment être une ressource particulièrement mobilisée durant les longues périodes où les étudiants ne sont pas à l'IUT, mais cela n'est pas précisé. Les motifs de l'absence d'utilisation de l'espace numérique de travail mis à disposition par l'établissement ne sont pas indiqués non plus.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> |
| <p>Les modalités d'obtention du diplôme sont clairement présentées. Les projets sont évalués selon une grille de notation transmise en début d'année. Le respect des délais de rendu des projets et l'assiduité en cours font partie de l'évaluation. Le jury de validation du diplôme se compose du responsable pédagogique et de quatre intervenants.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition de compétences</p> |
| <p>Pour les étudiants en apprentissage, un suivi est mis en place avec un livret d'apprentissage et trois visites en entreprise assurées par un tuteur enseignant. Le supplément au diplôme est en adéquation avec la formation.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> |
| <p>Il est indiqué que le suivi est assuré par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) de l'établissement. Un tableau quantitatif figure en annexe du dossier, il indique un taux important de poursuites d'études et de recherches d'emploi à l'issue de la formation : concernant la promotion 2014, cinq répondants sur 13 sont en poursuite d'études et trois sont en recherche d'emploi. Ces résultats ne sont ni commentés ni analysés, alors qu'une réflexion est nécessaire pour faire évoluer ces résultats.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> |
| <p>Le conseil de perfectionnement a été réuni pour la première fois en septembre 2015. Il se compose du responsable pédagogique et de quatre professionnels intervenant dans la formation. Il faudrait l'ouvrir aux étudiants. Ce conseil a permis de souligner la nécessité d'une mise à disposition, par l'Université, d'un serveur web pour héberger les projets volumineux des étudiants.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte professionnalisation des étudiants (politique forte de projets, enseignements assurés par des professionnels, partenariats avec le tissu économique régional, calendrier pédagogique favorisant l'immersion en entreprise pour les alternants).
- Adéquation de la formation avec ses objectifs.

Points faibles :

- Un défaut de pilotage caractérisé par un manque d'informations qui ne permet pas d'apprécier convenablement la formation.
- Une organisation en trois séquences de cours particulièrement concentrées qui peut limiter l'acquisition et l'appropriation des savoirs et savoir-faire par les étudiants.
- Ni analyse ni réflexion sur des taux de poursuite d'études (un tiers) et d'étudiants en recherche d'emploi (un tiers) pourtant importants.
- Faible représentation des enseignants, représentation nulle des enseignants-chercheurs.

Avis global et recommandations :

La formation est attractive, mais elle ne répond que partiellement aux objectifs de professionnalisation attendus d'un diplôme de LP (un tiers des étudiants en poursuite d'études et un tiers des étudiants en recherche d'emploi).

Une présentation et une analyse plus détaillées et rigoureuses du fonctionnement de la formation permettraient une meilleure appréciation de ses qualités. Il manque notamment des renseignements sur : l'environnement de la formation ; les partenariats existants avec les acteurs culturels ; l'organisation de l'équipe pédagogique ; les entreprises qui accueillent stagiaires et étudiants en alternance ; les procédures d'autoévaluation. Il serait intéressant d'avoir des informations sur le ressenti des étudiants, et les effets, à tout niveau, de l'organisation particulière du diplôme en périodes concentrées de cours, qui alternent avec des périodes d'immersion complètes en entreprise. L'on pourrait également interroger la hausse des étudiants provenant de BTS et les effets que cela peut entraîner pour le futur, en termes d'évolution du profil des promotions, de mise en place de dispositifs de remise à niveau et de positionnement de la formation au sein de l'Université. Une réflexion sur ces éléments permettrait un pilotage plus efficace et réactif, dans l'objectif d'une meilleure adéquation de la formation au tissu économique et d'une meilleure insertion au sein de l'établissement. Le conseil de perfectionnement doit s'emparer de ces questions sans tarder.

La mise à disposition d'un serveur web *ad hoc* par l'établissement, un besoin souligné par le conseil de perfectionnement, permettrait d'optimiser davantage l'utilisation des outils numériques, indispensables à cette formation, si tant est que le serveur actuellement mis en place par l'établissement, et non mentionné dans le dossier, ne puisse remplir cette fonction.

Enfin, l'on pourrait faire évoluer les contenus de la formation en faisant davantage de place aux savoirs sur les pratiques et conceptions numériques existant dans le champ des sciences de l'information et de la communication (via l'implication des enseignants-chercheurs de la licence *Information-communication* ou un recrutement) ; cela permettrait de garantir une adéquation avec les besoins d'un champ d'activités en évolution permanente.

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 168

Objet : Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES pour les licences professionnelles de l'IUT :

Licence Professionnelle *Protection de l'Environnement spécialité Eau et Environnement*
Licence Professionnelle *Génie Civil et Bâtiment spécialité Bâtiment et Construction*
Licence Professionnelle *Energie et Génie Climatique spécialité Energies Renouvelables*
Licence Professionnelle *Activités et Techniques de Communication spécialité Design Numérique*
Licence Professionnelle *Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques spécialité Techniques et Activités de l'Image et du Son*
Licence Professionnelle *Assurance, Banque, Finance spécialité Banque*
Licence Professionnelle *Management des Organisations spécialité Entrepreneurat*
Licence Professionnelle *Commerce spécialité Marketing et Communication*
Licence Professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement*

Monsieur le Président,

Concernant les licences professionnelles délivrées par l'IUT de l'Université de Corse, les rapports d'évaluation des experts du HCERES ont mis en évidence quelques points faibles ainsi que des actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration continue telles que :

- ✓ établir un meilleur suivi de l'insertion professionnelle,
- ✓ renforcer l'auto-évaluation,
- ✓ renforcer l'enseignement des langues étrangères,
- ✓ renforcer la place de la recherche,
- ✓ ouverture vers l'international.

L'ensemble des rapports notent une poursuite d'études importante pour des formations conçues dans un objectif d'insertion professionnelle. Sur ce point, une réflexion s'impose au niveau local et national afin d'appréhender les multiples enjeux des licences professionnelles et la place qu'elles occupent dans les cartes de formation des établissements d'enseignement supérieur, de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage.

Les réponses et les mesures correctives seront actées plus précisément pour chaque LP dans les fiches AOF constitutives du dossier d'accréditation (Vague C 2018) déposé par l'Université de Corse.

Seul le rapport concernant la licence professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement* a fait l'objet de remarques particulières qui seront déposées sur la plateforme GED du HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

